

IL Y A SOIXANTE-DIX ANS.

Les combats du Mont Mouchet (2 au 16 juin 1944) d'après les rapports mensuels d'information du préfet de la région auvergne au ministre de l'intérieur.

"Les forces de la résistance ont réussi temporairement après le débarquement des troupes anglo-saxonnes en Normandie à se rendre maître, de certains secteurs montagneux de la région de Clermont-Ferrand dans les départements du Cantal, Haute Loire et du Puy de Dôme.

Ces forces paraissent se situer principalement dans les montagnes de la Margeride, particulièrement difficiles à surveiller et qui se trouvent situées dans l'Est du département du Cantal, l'Ouest de la Haute Loire et le Nord de la Lozère. De cette base, les forces du maquis ont pu pousser des pointes dans les régions de Murat, Saint-Flour, Mauriac, Brioude, Yssingaux et Issoire.

Dès le 10 juin 1944 ces forces ont été violemment prises à partie par des unités de l'armée allemande, dont certaines étaient motorisées et blindées.

À l'heure actuelle (fin juin) un certain nombre de ces bandes armées sont en cours de désagrégation" ¹

Dans un autre rapport du 5 juillet 1944, le préfet régional rend compte que "Le débarquement des troupes anglo-saxonnes en Normandie a provoqué ainsi que je vous l'ai déjà indiqué une recrudescence marquée d'activité terroriste dans la région, les bandes armées qui étaient en formation depuis plusieurs mois (avril-mai) dans les parties montagneuses ont estimé le moment venu de passer à l'action! De ce fait une vive agitation a été enregistrée dans de nombreux secteurs du Cantal, de la Haute Loire, du Puy de Dôme et de l'arrondissement de Montluçon.

Ces éléments se sont heurtés à une vive réaction des troupes d'opérations.

Ils ont également attaqué à maintes reprises les forces du maintien de l'ordre. Un certain nombre de gendarmes ont été emmenés au cours de ces opérations, plusieurs d'entre eux ont déjà cependant pu rejoindre leur centre de regroupement, le sous-préfet d'Yssingaux, lui-même a été emmené comme otage par un groupe de terroristes."

Relations avec les autorités d'opérations.

"Le fait saillant du mois de juin a été l'avis donné par le commandement de l'armée allemande des territoires France Sud qui en raison des rassemblements des bandes terroristes a décidé que l'armée allemande exercerait à partir de cette date les droits de l'autorité occupante dans les mêmes conditions que dans la zone Nord pour l'ensemble des départements de la région de Clermont Ferrand.

À la suite de cette décision d'importantes mesures ont été prises par les autorités allemandes en ce qui concerne les attentats contre l'armée allemande et des actes de violences ou de sabotages, de troubles apportés à la bonne marche du travail, de la non-exécution des ordres concernant les services ou réquisitions en nature.

Par ailleurs, dès le 9 juin 1944, le général lieutenant Fritz Von Brodowski, commandant l'État-Major principal de liaison 588 de Clermont Ferrand avait ordonné la suspension de la circulation des véhicules automobiles et vélomoteurs, la réquisition ou le blocage de tous les carburants liquides, solides, et lubrifiants du secteur civil, il informait en outre qu'à partir du 9

¹ Rapport mensuel d'information du préfet régional de la région Auvergne au ministère de l'intérieur, période du 1^{er} juin 1944- AN F1 CIII

juin 15 heures, il serait tiré sans sommation sur tout véhicule automobile ou vélomoteur se trouvant sur les routes. Une exception était faite seulement sur la circulation des camions destinés à l'intérieur des villes, au transport de vivres pour la population et pour celles des voitures de tourisme, circulant dans les buts des soins médicaux.

Par la suite les autorités allemandes ont fait connaître le 20 juin que l'interdiction des véhicules à moteur édictée par l'avis du 8 juin était maintenue jusqu'à nouvel ordre."

a) Opération de la police allemande dans la région d'Aurillac

"Le préfet du Cantal m'a avisé le 4 juin 1944 qu'un contingent de troupes allemandes SS de 200 hommes environ comprenant 26 autos mitrailleuses était arrivé à Aurillac.

De nombreuses opérations de polices ont été effectuées par ces troupes, à Aurillac au Prunet et à Arpajon sur Cère, au cours desquelles plusieurs personnes furent tuées, blessées ou arrêtées.

M. Métenier, directeur des postes du Cantal, arrêté le 6 juin au cours des opérations a été remis en liberté surveillée le lendemain.

b) Opérations aux environs de Saint Avit (Puy de Dôme)

Le 9 juin à 15 heures quatre cents soldats des troupes d'opérations ont rencontré sur la route de Pontaumur à Lestrade à un kilomètre cinq cents de Saint Avit, (Puy de Dôme) cinq à six cents réfractaires. Une fusillade qui a duré cinq heures.

Les réfractaires se sont retirés en laissant 29 des leurs tués, on ignore s'il y a eu des pertes du côté des troupes allemandes.

c) Opérations de l'armée allemande à Saint Flour

Je vous ai adressé par rapport spécial du 24 juin 1944 sous le timbre du secrétariat général au maintien de l'ordre

Cabinet copie du rapport des sous-préfets de Saint Flour relatif à la situation de son arrondissement où d'importantes opérations militaires ont été effectuées depuis le 10 juin par les troupes allemandes.

Ces opérations ont été effectuées surtout dans la région de la Margeride où il y a des dégâts importants et de nombreuses victimes. Les villages de Ruines, Clavières, et de Chaliers ont particulièrement souffert.

Dans la commune de Ruines, on compte vingt-six victimes, parmi lesquelles, l'instituteur secrétaire de mairie, le percepteur et le receveur des contributions indirectes, et cinq maisons incendiées.

Dans la commune de Chaliers, le village de La Bessayre des Fabres semble détruit.

Dans la commune de Clavières, 34 maisons ont été incendiées au chef-lieu, sept personnes ont été tuées, plusieurs hameaux de cette commune ont été également incendiés, vingt-cinq hommes ont été fusillés à Saint Flour, d'autres personnes de cette localité parmi lesquelles le maire et le secrétaire de mairie ont été arrêtés. Les opérations ont continué ensuite dans la partie Sud de l'arrondissement, les villages d'Antérieux, de Fridefont, de Maurines et de Saint Martial ont particulièrement souffert de bombardements aériens et de l'artillerie de 105 m/m.

À Chaudes-Aigues, chef-lieu de canton, la belle attitude du maire a permis d'éviter un sort analogue. Quelques fermes ou maisons ont été visitées et incendiées; dans l'ensemble la commune n'a pas trop souffert, quatre personnes cependant ont été fusillées.

Dans cette région la majeure partie de la population s'était enfuie. Les jeunes des équipes nationales et des équipes d'urgence de la Croix Rouge française sont partis sur les lieux après

le départ des troupes allemandes, et s'efforcent d'apporter quelques soulagements à la détresse des habitants les plus sérieusement touchés. Des vivres de première nécessité ont été débloqués le plus rapidement possible pour les sinistrés.

d) Opérations dans la Haute Loire.

De nombreuses opérations ont été faites par les troupes allemandes dans un certain nombre de régions de la Haute Loire.

C'est ainsi que le 10 juin 1944, la région de Pinols a été le théâtre d'engagement entre les troupes allemandes et les bandes de la résistance. Elles y auraient cerné et tué dix-huit partisans. Plusieurs habitants auraient été fusillés et des fermes incendiées.

Un combat violent a eu lieu les 10 et 11 juin dans la région de Saugues où les partisans en se retirant emmenèrent leurs morts au nombre de trois et leurs blessés au nombre de quinze.

Le 10 juin, trois avions ont bombardé la partie ouest de l'agglomération où ils ont endommagé plusieurs immeubles.

Les troupes tartares (ostruppen) ont en outre pillé plusieurs habitations et violèrent plusieurs jeunes femmes ou jeunes filles.

L'autorité allemande aurait fait arrêter et mettre en prévention de conseil de guerre les auteurs de ces faits qui ont été identifiés. Deux habitant qui fuyaient ont été tués."



Dans cette maison on été accueillis le Corps-franc Laurent (responsable du ravitaillement) et la plupart des grands chefs des Maquis d'Auvergne et notamment le colonel Gaspard qui, début avril (1944) signa l'ordre de service n° 1 donnant l'ordre à tous les Maquis d'Auvergne de rejoindre le Mont Mouchet.



Le 10 mai 1944, parachutage par cinq grands transporteurs de grandes quantités d'armes



Colonel "Gaspard" Coulaudon et le Général de Gaulle au Mont-Mouchet